



COMPTE RENDU CHSCT DU 22/09/2020

I. POINT SITUATION COVID SUR CHL (Question CGT)

Le dépistage COVID se fait actuellement au self à Guiraud sur RDV pour les personnes extérieures du lundi au samedi matin. Un horaire est dédié pour le personnel du CH Lavour

A ce jour, le CHL se trouve au niveau 1 (à partir du niveau 2 possibilité identification secteurs COVID à Guiraud et à Pinel : en cours de réflexion par la Direction).

Actuellement, un seul cas positif hospitalisé à Lavour.

La Direction prévoit un rebond d'activité COVID dans les 3 semaines.

Les tests PCR effectués sur le CHL sont envoyés au CHU ce qui entraîne une attente des résultats parfois au-delà de 72h.

La Direction travaille sur un plan de continuité d'activité pour préserver les unités d'hospitalisations (en cas de fermeture d'école pas de garde d'enfants donc personnel absent).

Une fiche réflexe éditée par la Direction des soins doit être adressée à l'encadrement (CAT pour le personnel en cas de suspicion, contact et positivité).

La Direction insiste sur le respect des gestes barrières car contamination aéroportée surtout lorsque le personnel est en pause (!) dans les lieux clos.

Dans les services sensibles (EHPAD, USLD), un dépistage massif sera effectué en cas de personnel positif (EHPAD: à partir du 22.9 : suspension des visites et dépistage)

Les ASA sont autorisées pour maladies graves (cancers évolutifs, immunodépression, dialysé avec insuffisance chronique..) sur prescription médicale avec demande auprès du service de santé au travail.

Concernant le stock de matériel : gants taille M (pénurie mondiale) en cours de réapprovisionnement, les surblouses jetables prévues pour les services sensibles (médecine, urgences, S.C) et les autres services doivent utiliser les tabliers jetables.

Obligation pour les IDE d'être formés au prélèvement PCR, volontariat pour les AS.

Commentaires CGT:

- **Les propos qui consistent à laisser entendre que les agents seraient contaminés en salle de pause sont insupportables. C'est nous traiter d'irresponsables ! Ceux qui affirment cela devraient réfléchir avant... Ils sont moins rapides pour revenir sur la période pas si éloignée ou nous n'avions que des masques périmés !**
- **La CGT demande que des éléments clairs soient communiqués aux agents relatifs à la conduite à tenir selon que l'on soit positif, suspect ou cas contact (position administrative, semaine, etc)**
- **Par ailleurs les agents doivent tous avoir accès à cette conduite à tenir selon les cas (fiche réflexe) et pas seulement les Cadres.**
- **Le stock de matériel serait géré (gants toilette, gants, masques..) par l'encadrement... sans commentaire.**
Le stock devrait être cogéré par le Cadre et le personnel qui connaît bien les besoins.
- **Des agents sont formés au prélèvement PCR. Mais pour la CGT hors de question de travailler en sous-effectif lorsque les agents concernés sont retirés de leur service pour aller prélever.**

II. CONDITIONS DE TRAVAIL UCSA

Un recrutement psychologue (50%) et un dentiste (entre 10 et 20%) est en cours.

Une conduite à tenir a été mise en place pour protéger les IDE dès qu'elles se sentent en danger (quitter l'établissement et appeler l'encadrement ou la Direction et accompagnement pour traverser la cour)

Commentaires CGT :

Après plusieurs demandes le Directeur a pu enfin rencontrer le Directeur de l'établissement pénitentiaire. Nous sommes ravis de cette première avancée. Mais nous demandons que la protection des agents soit totale et que le matériel pour les soins dentaires soit remplacé.

III. POINT RECRUTEMENT (Question CGT)

a) Médical :

Désert médical qui ne facilite pas les recrutements. La Direction a fait appel à un cabinet de recrutement pour les anesthésistes et les psychiatres. La fonction IDE en pratique avancée (IPA) doit être favorisée.

Il y a eu : 1 recrutement aux urgences, 1 pédo-psychiatre, 1 anesthésiste, 1 rhumatologue, 1 MPR au SSR (60%), 1 en médecine.

b) Para-médical :

2 postes vacants nuit IDE MCO (1 pourvu en octobre), 1 poste IDE nuit psychiatrie pourvu en octobre, 2 postes IDE nuit USLD pourvus, 1 poste nuit IDE EHPAD pourvu en octobre, 2 AS SSR en remplacement des agents détachés au prélèvement COVID.

Commentaires CGT :

Le recrutement médical et paramédical est toujours aussi difficile au CHL . L'attractivité de l'établissement doit être favorisée notamment en proposant des contrats indéterminés dès l'embauche.

IV. STANDARD (Question CGT)

Le service des appels COVID étant saturé, le standard est surchargé d'appels pour RDV et résultats d'examens. La Direction décide de mettre un 2e centre d'appel.

Commentaires CGT :

Nous constatons une réactivité passive de la Direction à mettre en place un centre d'appel efficace.

Nous demandons que le message vocal soit modifié afin que les personnes puissent avoir une conduite à tenir précise.

Une installation de caméra de vidéo-protection au standard est prévu dans le Plan de Sécurité Etablissement. Le but étant de filmer l'entrée du standard en cas d'agression, d'attaque terroriste.

Les images seront enregistrées dans une zone sécurisée visible par le Directeur ou personne désignée par lui-même et stockées environ 25j. Les images seront utilisées sur ordre de réquisition de la gendarmerie en cas d'agression. Le personnel filmé peut y avoir accès en faisant une demande écrite auprès du Directeur. Les caméras de surveillance seront installées également aux bureaux des admissions, cours, secrétariats.

Commentaires CGT :

Nous refusons que des agents soient filmés en permanence même de dos. Les recommandations de la CNIL sur le sujet sont très claires. Ce sujet a été abordé à notre demande au CHSCT

Il est anormal que des décisions soient prises sans avis des instances et sans échanges avec les équipes concernées. Nous sommes tous mis devant le fait accompli...

Nous avons contacté le service juridique de la CNIL pour les suites à donner.

CéGéTez vous et mêlez-vous de votre hosto !

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet

*La CGT,
votre meilleur atout !*